

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 1987

Présents : MM. BERNARD, HALFORD, PICOU, JOZWAK, MAQUET, DOUET, LELARD, LELONG

Absents : Mme VANLERBERGHE, HARMSWORTH, SZAJNER

Secrétaire de séance : Monsieur J.F. PICOU

- . Lecture du compte rendu de la dernière séance
- . Délibération contre le tracé du T.G.V. sur le territoire de la commune.
- . Lecture d'une lettre de Madame BLANC montrant son refus du projet T.G.V. reflétant l'opinion des habitants.
- . Des délégués sont nommés pour représenter la commune qui assisteront aux réunions concernant le T.G.V. : MM. BERNARD, HALFORD, PICOU.
- . M. JOZWAK se fait l'interprète de Mme BELHEIRANE concernant sa prime d'ancienneté, mais elle ne peut prétendre à cette prime. Le conseil ne peut prendre de décision allant à l'encontre de la réglementation.
- . Monsieur le Maire transmet la demande ^{de} Monsieur PIETRAK (qui vient de se rendre acquéreur de la maison de Mme FOUGERES) concernant le rachat d'une bande de terrain le long de la maison, tout en laissant une largeur suffisante de trottoir. Le conseil donne un avis favorable à cette demande.
- . La Directrice du Centre social de Nanteuil propose une possibilité d'un centre aéré qui se déroulerait à Montagny; une étude va être faite pour voir le financement. Monsieur DOUET propose que l'A.E.P. puisse organiser ce centre et étudie de son côté les possibilités de financement et d'organisation.
- . Monsieur le Maire fait lecture d'une ^{lettre} que Monsieur DOUET lui a fait parvenir concernant la pose de panneaux d'affichage, vu la difficulté de faire passer les informations des associations et autres.

Une demande va être faite auprès du Conseil Général pour utiliser l'arrêt du car pour l'affichage communal.

Etudier la pose d'un panneau près du château d'eau. Le Maire rappelle que les panneaux communaux et le journal municipal sont à la disposition des associations communales qui ont des informations à publier.

La séance est levée à 23 heures 45.